

Journée diocésaine du Jumelage dimanche 27 novembre

Le premier dimanche du Temps de l'Avent correspond à la journée du Jumelage célébrée conjointement dans les diocèses de Thiès et de Saint Claude. Cette année, ce sera dimanche 27 novembre.

Comme tous les ans, un message concerté par les évêques sera communiqué aux paroisses des deux diocèses. Chaque paroisse est invitée, à la prière universelle, à adresser une intention de prière dédiée à notre jumelage.

Parallèlement, l'après-midi, une rencontre conviviale de présentation de l'AJETESC et de ses actions se déroulera sur le doyenné de la Petite Montagne.

Une information sera transmise aux prêtres et aux secrétariats des doyennés.

Au cours de la réunion du conseil d'administration du 18 octobre les points suivants ont complété l'ordre du jour :

Un retour sur la rencontre conviviale destinée à remercier toutes les personnes qui ont œuvré pour la réussite du séjour jurassien de nos amis de Thiès.

La joie de se retrouver était perceptible chez toutes les personnes présentes, non membres ou membres du CA, non adhérentes ou adhérentes à l'AJETESC, qui s'étaient impliquées dans cet accueil. Quelques invités étant empêchés se sont excusés, nous avons regretté leur absence. La présence et l'intervention de Monseigneur Jean-Luc Garin ont été très appréciées.

Un dernier point est fait sur le bilan financier de ce séjour. Nous renouvelons toute notre gratitude à l'égard de notre évêque et du directeur du centre scolaire Jeanne d'Arc de Champagnole pour avoir accueilli gracieusement les pèlerins à la Maison du Diocèse et à l'internat du groupe scolaire Jeanne d'Arc.

La construction, l'impression, la diffusion, d'AJETESC Infos sont mises au point. Un numéro qui sera largement consacré aux pèlerinages à Notre Dame de Mont Rolland du Sénégal et de Mont Roland du Jura.

Des informations sont données sur la situation actuelle des parrainages : 140 parrains dont 8 nouveaux. 10 parrains sont sortants et il y a eu 16 changements de filleuls. Ces derniers ont terminé le cycle primaire, niveau scolaire pour lequel l'AJETESC n'assure plus la gestion des parrainages. Cette décision prise en conseil d'administration s'appuie sur le souhait de favoriser l'aide à la scolarité au niveau de l'enseignement primaire qui permet l'acquisition des bases fondamentales en vue d'une autonomie dans la gestion du quotidien.

Prochaine réunion du conseil d'administration lundi 09 janvier